



CONFERENCE DE PRESSE DU 15 MAI 2006 – 15h30

PARC D'ACTIVITES DE L'ECHANGEUR

Cette zone est située aux abords de l'échangeurs de l'autoroute, en bordure de la RN 151 (côté droit en venant de Bourges et en se dirigeant vers St Florent).

Le terrain qui va être aménagé représente 40 ha environ et pourra permettre la commercialisation d'à peu près 33 ha.

L'étude technique a été prise en charge par la SEM TERRITORIA, la conception a été réalisée par le Cabinet d'Architectes CARRE D'ARCHE, associé au Cabinet ROUTES & VRD CONCEPT en ce qui concerne les voiries et réseaux.

Les travaux de réalisation devraient commencer dans le courant du mois de juillet 2006, suite à un appel à la concurrence. Mais dès à présent, les procédures de commercialisation sont lancées par BOURGES PLUS DEVELOPPEMENT.

L'axe principal de commercialisation porte sur une certaine diversification de la zone, logistique bien entendu, mais aussi production, cette zone n'étant pas affectée aux commerces.

Le montant des travaux qui vont être réalisés est de 5,4 millions d'euros hors taxes.

Dans le cadre de cette réalisation, une démarche conception environnementale (charte) est mise en œuvre, dans le cadre d'un éco-aménagement.